DLP-7-5-79109354

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - tel 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
60 Francs

BULLETIN n° 145 du 27 AVRIL 1979

GRANDES CULTURES

CEREALES

Le réseau d'observations se met en place et les premières observations nous parviennent pour le NORD PAS-DE-CALAIS.

BLE

Les blés sont à des stades de développement très variables : tallage pour les derniers semis, redressement pour les semis d'octobre.

La présence de piétin verse se confirme sur les blés semés en octobre, principalement en Flandre Maritime et dans le Boulonnais - Collines Guinoises.

Dans les autres régions agricoles de ces deux départements, la présence de piétin verse est moins fréquente et fera l'objet d'un prochain bulletin.

On n'observe pas de piétin verse dans la plaine de la Lys ni dans la Flandre Intérieure.

Nous confirmons donc, pour les blés, notre bulletin n° 143.

La septoriose est observée dans la plaine de la Lys et la Flandre intérieure sur des variétés aussi diverses que Wattines, Lutun, Maris.

En cas de traitement contre le piétin verse et si l'on décèle de la septoriose, on utilisera un produit complet permettant de freiner l'évolution de la maladie.

Ces produits devraient comporter du B.M.C. (ex. : carbendazime), du manèbe, du captafol, du mancozèbe.

ESCOURGEONS

Stade fin tallage à 1er noeud

La rhynchosporiose atteint la plupart des parcelles de la Flandre Maritime, du Boulonnais, de l'Artois-Cambrésis, du Ternois. Le piétin verse est fréquent en zone maritime.

Dans les autres régions, la rhynchosporiose est aussi fréquente. Les conditions climatiques fraiches et humides du début du printemps lui sont favorables.

.../...

13

Dans le cas où l'on observe des taches sur la 3ème feuille (1ère feuille = dernière feuille étalée), un traitement au stade 2 noeuds s'impose.

Dans le cas où elle semble moins évoluée, on pourra attendre un stade ultérieur.

Ne pas oublier qu'entre le moment où le champignon pénètre dans une feuille et le moment où la tache apparaît, il se passe trois semaines environ. Un feuillage apparemment sain peut aussi être contaminé.

On utilisera contre cette maladie :

- Bavistine M (3 à 4 Kg) + Calixine (0,75 Kg),
- Bavistine M (3 à 4 Kg) + Saprol (1,5 Kg),
- Bayleton total (1 Kg).

Ces produits se sont révélés les plus efficaces ces deux dernières années.

Autres départements : AISNE - OISE - SOMME

Les informations dont nous disposons pour ces départements sont encore très fragmentaires.

Cependant, pour les blés d'octobre, on peut tenir compte des indications fournies pour le NORD PAS-DE-CALAIS. En effet, on a pu observer des symptômes de piétin verse importants dans le Sud de l'Aisne lors de la mise en place du réseau.

D'après les premières observations de l'Oise, la rhynchosporiose semble aussi se développer.

Nous espérons pouvoir fournir rapidement, pour ces départements, des informations plus complètes ainsi qu'une première synthèse des observations effectuées dans le cadre du réseau blé 80 dans notre prochain bulletin.

CULTURES LEGUMIERES

HARICOT

MOUCHE DES SEMIS

En cas de risques faibles :

Un traitement des semences est suffisant avec l'un des produits suivants :

- Diethion : nom commercial Hymelox poudre - 500 g de produit commercial par quintal,
- Trichloronate : nom commercial Phytosol 20 - 500 g de produit commercial par quintal.

En cas de risques élevés :

- traitement généralisé du sol : employer Chlorpyriphos Ethyl 4 Kg par Ha de matière active - noms commerciaux : Dursban 5 G 5 % - Piridur 3 G 3 %,

.../...

- Traitement localisé, employer :

• Trichloronate forme liquide - dose de produit commercial 2 l / Ha de Phytosol 50 en localisé, au-dessus des graines, sans contact avec celles-ci,

• Trichloronate granulé - épandre 8 à 10 Kg / Ha de Phytosol à 2,5 % de matière active ou 4 à 5 Kg de Phytosol 5 à 5 % de matière active,

• Dichlofenthion granulé - nom commercial Tri VC granulé - 4 à 5 Kg par Ha de la spécialité.

ARBORICULTURE FRUITIERE

PUCERONS SUR POMMIER ET POIRIER

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à leur développement. L'espèce la plus répandue est le puceron vert migrant (Rhopalosiphum insertum). Ce puceron est rarement dangereux.

Seuil de nuisibilité : 60 pousses infestées sur 100 contrôlées.

Si vous devez intervenir, employer un aphicide qui respecte le plus possible les auxiliaires par exemple : Pirimicarbe (nom commercial Pirimor).

TAVELURE SUR POMMIER ET POIRIER - OIDIUM SUR POMMIER

Maintenir la protection.

CHENILLES DEFOLIATRICES

Reportez-vous au dernier bulletin.

PARASITES A SURVEILLER

- Araignées rouges,
- Psylles.

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES

Sont présumées dangereuses pour les abeilles toutes les spécialités à l'exception de celles qui portent sur leur emballage la mention :
" NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES".

.../...

14

La liste des insecticides et des acaricides non dangereux pour les abeilles est la suivante :

MATIERES ACTIVES	NOMS COMMERCIAUX
Amitraze	Maïtac - Tudy
Basillus thuringrensis	Bactospeine - Dipel
Binapacryl	Ambox 50
Bromophos	Nexion - Soxvi nexion - Rhodianex
Bromopropylate	Néoron
Chinomethionate	Morestan
Cyhexatin	Mictacid - Plictran
Dialiphos	Torak
Dicofol	Nombreuses spécialités
Diethion	Hylemox - Rhodocide
Endosulfan	Nombreuses spécialités
Fenbutatin oxyde	Torke
Phosalone	Nombreuses spécialités
Pirimicarbe	Pirimor
Polychlorocamphane	Sopraphène 75
Pyrethrines	Fogox
Rotnone	Cuberol
Tetrasul	Animert V 101
Toxaphène	Phénoryl

Mais attention, ces produits peuvent être dangereux s'ils touchent les abeilles. Il faut donc éviter de les employer pendant les périodes de butinage dans des cultures au stade de la floraison. Il faudra donc intervenir tôt le matin ou dans la soirée.

Quant aux autres produits ne portant pas la mention "non dangereux pour les abeilles", ils sont absoluments interdits :

- sur toutes les cultures au stade de la floraison,

- sur les céréales pendant la période de production du miellat consécutive à une attaque de pucerons,

- dans les cultures mal désherbées ayant des plantes mellifères en floraison.

C.P.P.A.P. n° 533 A. D.

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

D. CALLU

.../...